« Signalement des faits de violence et événements graves en milieu scolaire », ce document, émanant de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Loiret mais estampillé Éducation nationale, qui a eu <u>brièvement les honneurs de la presse</u> suite à une très ponctuelle intervention syndicale, ne résulte pas de l'initiative isolée d'un fonctionnaire zélé. Bien au contraire, il illustre la volonté du gouvernement, maintes fois affichée depuis janvier, en sanctionnant toute déviance, d'imposer à l'école, par la contrainte, un ordre politique et moral officiel.

Sous la forme d'un tableau, avec cases à cocher, cette note demande à chaque chef d'établissement de dénoncer des faits jugés nécessairement « violents », nécessairement « graves », classés en plusieurs catégories (« atteintes aux valeurs de la république », « atteintes aux personnes » etc) : 57 items qui, tous, devront aboutir quelque part ...jusque sur le bureau du procureur.

Foulard, pédophilie, grève : amalgames en tout genre

Dans cet inénarrable inventaire, se côtoient des faits aussi divers que « propos, port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse », « demande d'aide de la famille », « opposition à une cérémonie », « homicide en milieu scolaire », « jeux dangereux », « rapports sexuels imposés par un adulte sur un élève », mais aussi « intrusion d'un élève exclu ou hors de son emploi du temps », ou encore « grèves, blocages, manifestations, rassemblement », chacun de ces éléments étant donc considéré comme « fait de violence et événement grave » ... et comme tel susceptible de déboucher sur un dépôt de plainte.

Comme on n'imagine pas un seul instant que l'auteur de cette notice ne soit pas à même de faire une distinction entre, d'une part, un abus sexuel d'un enseignant sur un élève, un homicide et, d'autre part, la tenue vestimentaire d'un élève, l'opposition à une cérémonie ou encore un mouvement de grève, il faut bien convenir que l'initiative, pour ubuesque qu'elle puisse paraître, n'est pas sans objet. Surtout dans une période où ce qui ne paraissait qu'ubuesque ou surréaliste il n'y a pas si longtemps devient aujourd'hui réalité. De fait, en dehors des cas d'agression sexuelle ou d'homicide dont il est difficile de croire qu'ils sont le quotidien des établissements, malgré l'écho qui leur est donné, le grossier amalgame auquel se livre la DSDEN, en ratissant large, aboutit à placer sous une surveillante étroite l'ensemble des habitués de l'école, élèves, parents et enseignants, non pas dans ce qui relèverait de circonstances exceptionnelles mais dans l'exercice habituel et banal de leur vie d'élèves, de parents et d'enseignants, de leurs droits légitimes également. Bien sûr, sont visés au premier chef les élèves de religion musulmane et leurs parents : il est d'ailleurs très significatif que l'initiative - qu'on croyait isolée - de détection des « tenues musulmanes » lancée il y a juste un an par <u>le recteur de l'académie de Poitiers</u>, se trouve aujourd'hui validée, au point de devenir la norme, balisée par la délation et la stigmatisation. Préoccupant, également, le fait que « l'opposition à une cérémonie » - sans plus de précision - puisse être considérée comme une forme de radicalisation ou d'atteinte aux valeurs de la république. Alors que la ministre de l'EN fait désormais de la participation aux cérémonies patriotiques une obligation, on aboutit ainsi à assimiler et à sanctionner comme un « fait de violence » la simple pratique de la raison critique. Nouvelle illustration du double langage que l'institution entretient en permanence autour de l'éducation morale et civique (EMC) et de sa fonction prétendument émancipatrice, quand les circulaires officielles aboutissent à son contraire.

Enfin, que le droit de grève se trouve également mentionné dans ce même document prend également un sens particulier dans un contexte de criminalisation de l'action revendicative qui permet à un gouvernement hors contrôle de pratiquer des arrestations arbitraires au sein du mouvement associatif, comme on l'a vu ces derniers jours.

La république par la contrainte

Cette initiative, donc, ne vient pas de nulle part. Elle n'est que le volet scolaire - on ne dira pas éducatif - de la chape de plomb sécuritaire et identitaire qui est en train de se refermer sur la société et dont on retrouve les prémices dans un grand nombre de déclarations officielles et de mesures annoncées depuis janvier. Quand, en grande représentation à la Sorbonne (21/01/2015), Hollande menacait : « chaque fois que sera prononcé] un mot qui met en cause une valeur fondamentale de l'école et de la République, il y aura une réaction », il fixait à toute une administration - celle de l'EN - une ligne de conduite particulièrement perverse, et assez totalitaire dans son principe, consistant non seulement à surveiller et à punir mais à ériger en « faits de violence et événements graves » la simple contestation, légitime, d'un régime politique et social - la république - qui montre pourtant aujourd'hui toute la brutalité dont il est capable. Cet amalgame malhonnête [se trouve obstinément défendu par Najat Vallaud-Belkacem pour qui " le rétablissement de l'autorité du maître passe par la compréhension et la célébration des rites et symboles républicains (hymne national, drapeau etc)", la ministre faisant ainsi des enseignants des professeurs de patriotisme et de républicanisme, les chargeant abusivement d'une mission qui n'est pas la leur : car si la patrie comme la république, qui ne devraient relever que de l'éthique personnelle, se trouvent par la menace et la coercition exclues de l'exercice normal de la critique et de la liberté de conscience, il s'agit alors d'une morale d'état.

Il y a quelques semaines, au cours d'<u>une conférence de presse</u> tenue conjointement avec son collègue de l'Intérieur, la ministre de l'EN avait revendiqué pout l'école ce qui ressemble à un véritable renfermement policier et normalisateur. Passés quasiment inaperçus, ses propos prennent aujourd'hui tout leur sens : « A travers nos deux ministères, ce sont deux piliers de notre République qui se mobilisent conjointement. Une mobilisation qui s'accompagne d'un changement radical de culture. » Effectivement, nous y sommes...